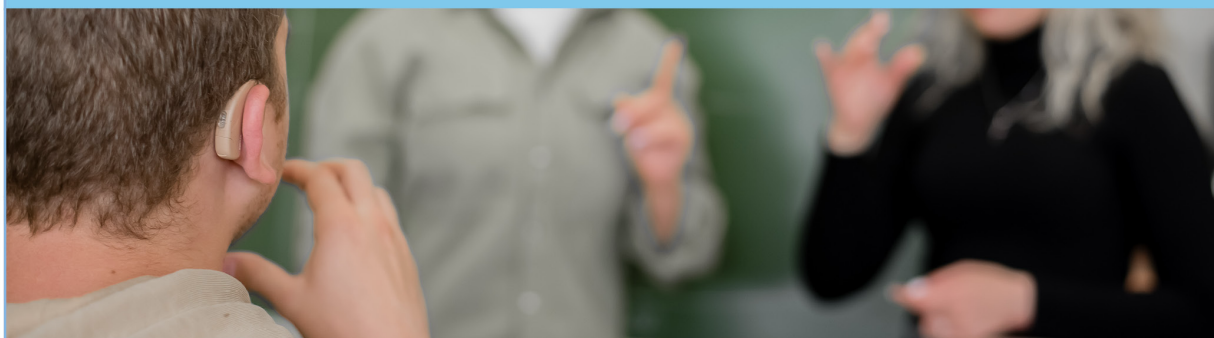


FACULTÉ DES HUMANITÉS

Guide *des études*

2026 - 2027



MASTER

Mention

SCIENCES DU LANGAGE

Parcours

**INTERPRÉTARIAT LANGUE
DES SIGNES FRANÇAISE /
FRANÇAIS**

Dates importantes (présence obligatoire)

Réunions de rentrée :

M1 : mardi 15 septembre, 15h, salle B1 414

M2 : mardi 15 septembre, 17h, salle B1 414

Début des cours :

M1 : lundi 21 septembre à 9h

M2 : lundi 21 septembre à 15h

Le parcours « Interprétariat Langue des signes française ↔ français » de la mention Sciences de langage de master forme des interprètes capables de restituer de façon précise, fidèle et neutre le contenu et l'intention d'un texte ou d'un discours du français vers la LSF et réciproquement dans toute situation susceptible de se présenter dans l'exercice de la profession : interprétation de liaison, interprétation de réunion, interprétation de conférence, interprétation téléphonique, visio-interprétation, traduction écrite. Les champs d'intervention relèvent de toutes les sphères personnelles, éducatives ou professionnelles pouvant nécessiter le recours à un interprète : interprétation de manifestations scientifiques ou culturelles, interprétation au tribunal et dans les procédures judiciaires, interprétation en milieu médical, scolaire ou universitaire, interprétation en milieu professionnel, dans les relations avec les administrations, etc.

Les diplômé·e·s du master exercent en tant qu'interprètes LSF/français dans toute structure, publique ou privée, embauchant ce type de professionnels. Ils peuvent aussi exercer en libéral ou dans une agence.

Ce parcours s'adresse aux étudiant·e·s ayant déjà une connaissance avancée de la langue des signes française (LSF) et une bonne sensibilisation à la question sourde. Il constitue une suite naturelle au parcours LSF de la licence Sciences du langage de l'Université de Lille, mais peut aussi être intégré, en première année de master (M1) comme en seconde année (M2), par des étudiant·e·s issu·e·s d'autres universités ou par des personnes en reprise d'études.

Les compétences visées à l'issue du master sont de trois types :

Compétences linguistiques

- Avoir une maîtrise parfaite de la LSF (au moins niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues en compréhension et en expression) et du français, dans ses modalités orale et écrite
- Savoir mener une étude réflexive sur la LSF et sur le français
- Avoir une bonne maîtrise d'une langue vocale autre que le français
- Être capable de restituer de façon précise, fidèle et neutre le contenu et l'intention d'un discours du français vers la LSF et réciproquement, en interprétation simultanée
- Être capable de traduire un texte écrit du français vers la LSF et de la LSF-vidéo vers le français

Compétences culturelles

- Avoir une très bonne connaissance de la question sourde, dans ses dimensions sociologique, culturelle et historique
- Être capable de dépasser les représentations et discours polémiques sur la question sourde, de quelque nature qu'ils soient

Compétences professionnelles

- Connaître le code éthique et déontologique de l'interprète français/LSF et savoir l'appliquer dans l'exercice de la profession
- Être capable de réunir rapidement et efficacement de la documentation sur un thème imposé
- Connaître les structures et services qui emploient des interprètes français/LSF et l'environnement de travail de l'interprète en France
- Être capable de mener une réflexion de fond sur une question en rapport avec le métier d'interprète et restituer cette réflexion sous la forme d'un écrit long respectant les codes de la recherche universitaire

Pour plus d'informations sur le contenu pédagogique de la formation, merci de contacter les **responsables pédagogiques du parcours Interprétariat LSF ↔ français** :

Georgette DAL

Professeure de sciences du langage
UMR 8163 STL / Faculté des Humanités, département Sciences du langage
Courriel : georgette.dal@univ-lille.fr
Bureau : Campus Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq, B1 670

ou

Annie RISLER

Maîtresse de conférences en sciences du langage
UMR 8163 STL / Faculté des Humanités, département Sciences du langage
Courriel : annie.risler@univ-lille.fr
Bureau : Campus Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq, B1 670

Pour les questions administratives portant sur le master, merci de contacter la secrétaire du département Sciences du Langage en charge du master :

Cassandra Gillard
Tel. : 03.62.26.97.51
Courriel : cassandra.gillard@univ-lille.fr
Bureau : Campus Pont-de-Bois, Villeneuve d'Ascq, B0 656

Pour toute question relative à la reprise d'études et l'obtention du diplôme par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), merci de consulter la Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA).
<https://formationpro.univ-lille.fr/accompagnement/validation-dacquis>

Vous trouverez également sur la page du master des informations régulièrement actualisées sur la formation.

Informations pratiques et pédagogiques

Pour les nouveaux inscrits à Lille :

Après votre inscription administrative, vous aurez accès à votre ENT (espace numérique de travail).
Vous devez faire une 1^{ère} connexion pour obtenir votre mot de passe, faites-le au plus tôt.
Votre ENT sera un élément essentiel de vos études, il vous permet d'accéder :
à votre boîte mail étudiant, sur laquelle la scolarité ou le secrétariat vous contacte (prenom.nom.etu@univ-lille.fr)
à la plateforme moodle
Aux actualités de l'université
À l'espace scolarité (relevé de notes, résultats de semestre)

À qui s'adresser ?

- Pour toute question pratique ou administrative (inscriptions, horaires, attestations), adressez-vous en premier lieu au secrétariat.
- Si votre question concerne un cours, vous devez en parler avec l'enseignant responsable du cours (en allant le voir directement à l'issue d'un cours, en allant le voir dans son bureau lors de sa permanence hebdomadaire, ou en prenant rendez-vous avec lui).
- Vous pouvez dans tous les cas vous adresser à la responsable du master, Mme Annie Risler (annie.risler@univ-lille.fr).
- Vous pouvez également vous adresser au SUAIO (Service Universitaire Accueil Information Orientation) si vous avez des questions plus générales.

Le secrétariat est ouvert tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h. Merci de respecter les horaires d'ouverture.

Il vous est conseillé de vous inscrire sur le cours moodle « secrétariat master SDL » pour obtenir le guide complet des enseignements des études et des informations pratiques.

1. Conditions d'admission et modalités de candidature

Dépôt des candidatures :

La candidature au M1 se fait sur la plate-forme monmaster.fr, qui regroupe toutes les demandes d'accès en master 1 au plan national. Le dépôt des candidatures a lieu au printemps de l'année qui précède l'année universitaire concernée, lors d'une phase identique à tous les masters.

La candidature au M2 se fait par l'intermédiaire de la plateforme e-candidat, de l'université de Lille, ouverte au printemps de l'année qui précède l'année universitaire concernée.

Les étudiant-e-s ayant obtenu leur M1 Interprétariat LSF/français à l'Université de Lille à partir de l'année universitaire 2017-2018 sont admis-e-s de droit en M2 de ce même parcours. Il n'est donc pas nécessaire de déposer de dossier.

Attendus et modalités d'examen des candidatures

MASTER 1

- 1) Faire la preuve d'un niveau de compétences en LSF au moins B2 en cours du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL), correspondant au niveau « utilisateur indépendant ». À ce niveau, vous êtes capable de suivre les actualités directement en LSF, de comprendre des conférences, des discours assez longs, des émissions télévisuelles. Vous êtes également en mesure de suivre une argumentation complexe, si le sujet vous est relativement familier, de vous exprimer directement en LSF de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à vos centres d'intérêt avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un signeur natif ne comportera de tension ni pour vous ni pour lui, de développer un point de vue sur un sujet d'actualité et d'expliquer les avantages et inconvénients de différentes possibilités. Vous êtes également à l'aise avec les traits relatifs à la LSF en termes de marqueurs de relations sociales, de règles de politesse et d'expressions typiques.
- 2) Pouvoir justifier d'une bonne connaissance de la question sourde : connaissance théorique et/ou pratique par une implication dans le secteur associatif, par exemple.
- 3) Posséder une très bonne maîtrise du français, dans ses modalités orale et écrite.
- 4) Faire la preuve de capacités de synthèse et de restitution.
- 5) Avoir une très bonne culture générale.

MASTER 2

- 1) Faire la preuve d'un niveau de compétences en LSF B2 acquis du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, correspondant au niveau « utilisateur indépendant », avec un début d'acquisition de compétences de niveau C1 : en plus des compétences de niveau B2 (cf. M1 supra), vous vous exprimez de façon fluide et votre LSF est assurée.
- 2) Faire la preuve d'une expérience professionnelle significative en lien avec l'interprétation
- 3) Pouvoir justifier d'une très bonne connaissance de la question sourde : en plus d'une connaissance théorique, une connaissance pratique par une implication suivie dans le milieu associatif et par une activité professionnelle en lien avec la question sourde est attendue.
- 4) Posséder une très bonne maîtrise du français, dans ses modalités orale et écrite.
- 5) Faire la preuve de capacités de synthèse et de restitution.
- 6) Avoir une très bonne culture générale.

L'admission (en M1 et, pour les candidat-e-s qui n'ont pas obtenu le M1 de la formation à l'Université de Lille), se fait en deux temps : examen des dossiers de candidature ; pour les personnes retenues à l'issue de cet examen, auditions, destinées à évaluer votre motivation, votre connaissance et implication dans le monde Sourd, votre projet professionnel, votre maîtrise des deux langues de travail (LSF et français) ainsi que votre aptitude à l'interprétariat.

Avant de déposer votre candidature (en M1 ou en M2), un contact préalable par courriel (georgette.dal@univ-lille.fr) ou annie.risler@univ-lille.fr) est fortement conseillé.

2. Présentation synthétique de la formation

La formation se déroule sur deux années universitaires, elle comporte de dix à douze semaines de cours par semestre, à raison de 15 à 20h de cours par semaine, à compléter par une forte charge de travail personnel. Les cours sont dispensés en français ou en LSF, selon les disciplines enseignées et les intervenant-e-s.

En master 1, deux périodes de stages courts d'observation de services d'interprétariat sont proposées en novembre et janvier. L'année de master 2 comporte 13 semaines de stage minimum, répartis par périodes de plusieurs semaines qui alternent avec des périodes de cours.

Les enseignements sont organisés sous forme de blocs de connaissances et de compétences (BCC), qui permettent au fil des quatre semestres du master d'acquérir et de maîtriser les savoirs, savoir-faire et savoir-être requis par l'exercice du métier d'interprète LSF/français. Chaque BCC est composé d'une ou plusieurs unités d'enseignement (UE).

BCC 1 : Compétences en analyse linguistique et langagière

Les compétences d'analyse linguistique recherchées dans cette formation portent sur l'analyse des discours à interpréter, les théories qui sous-tendent les opérations de traduction, ainsi que sur l'approche descriptive et comparée du fonctionnement de la langue des signes. Ces compétences permettent de prendre du recul sur les discours à interpréter, savoir en analyser la structure à différents niveaux : syntaxique, pragmatique, énonciatif, textuel. Ces compétences d'analyse linguistique constituent un socle pour la pratique interprétative et traductive.

BCC 2 : Compétences en langues de spécialité

Compétences en langue des signes : Partant du niveau minimal B2 en cours attendu à l'entrée en première année de master, les enseignements visent à perfectionner et rendre plus spontanée la pratique de la langue des signes, dans tous les domaines d'usage, au travers des cours pratiques, des conférences, des créations personnelles ou de groupes, des débats avec un nombre accru de locuteurs sourds sur des sujets touchant à la culture sourde. Sur l'ensemble du master, ce bloc comporte des cours de langue des signes (expression, compréhension, interaction) ainsi qu'une approche en langue de spécialité propre à différents domaines (sciences, médecine, justice, histoire...).

Compétences en français : Un maniement conscientisé et fin du français est recherché, à travers des enseignements portant sur la reformulation, la compréhension de documents, ainsi que l'enrichissement du vocabulaire.

Le passage d'une langue à l'autre, sous forme d'exercices ciblés de thème et de version apporte un approfondissement des mécanismes propres à chacune des langues de spécialité.

BCC 3 : Compétences d'appui à la professionnalisation

L'objectif est une entrée dans la profession muni-e de la connaissance des enjeux liés à la profession, acquis au travers des stages et de la réalisation d'un rapport de stage mais aussi des séminaires de positionnement professionnel, de déontologie, d'analyse de pratique, la recherche documentée sur les domaines futurs abordés, et une approche des modalités et statuts d'exercice du métier d'interprète. Ces compétences sont mises à l'épreuve à travers la réalisation de stages d'observation et de pratique, ainsi que la rédaction d'un rapport de stage.

BCC 4 : Compétences pratiques interprétatives

L'acquisition des compétences en technique d'interprétation est progressive. Elle débute en première année par l'interprétation consécutive et le début d'interprétation de liaison. Elle se systématisait en deuxième année avec l'interprétation liaison dans ses diverses pratiques, en situation réelle ou en visio-interprétation, l'interprétation de conférence vers le français et de conférence vers la LSF, l'interprétation de réunions.

BCC 5 : Compétence transversales

Ce bloc aborde des domaines de compétence non strictement en lien avec la spécialité, mais qui correspondent à une formation de niveau master, comme l'anglais, l'initiation à la recherche, et l'aisance corporelle.

En master 1, les étudiant-e-s sont amené-e-s à problématiser une question relative à la langue des signes et/ou à l'interprétariat LSF/français, et à réaliser un mémoire, présenté devant jury. Une formation à la méthodologie de

la recherche et aux outils et logiciels nécessaires à cette recherche est dispensée. L'objectif des cours d'anglais est la réussite du CLES B2 en fin de master.

3. Structure des enseignements

Master1

SEMESTRE1				SEMESTRE2				
BCC 1			heures	BCC 1			heures	
Intitulé BCC1 : compétences en analyse linguistique et langagière	UE1.1	Linguistique LSF1	24	Intitulé BCC1 : compétences en analyse linguistique et langagière	UE1.1	Linguistique LSF2	24	
	EC1	Langues des signes et gestualité	Annie Risler		EC1	syntaxe LSF	Annie Risler	
	UE1.2	Linguistique de l'oral	18		UE1.2	Traductologie	24	
EC1	linguistique de l'oral	Sandrine Trottin	EC1		Traductologie	18		
BCC 2				BCC 2				
Intitulé BCC2 : compétences en langues de spécialité	UE2.1	LSF 1	52	Intitulé BCC2 : compétences en langues de spécialité	UE2.1	LSF 2	40	
	EC1	pratique orale 1	40		Damien Ducasse	EC1	Pratique orale 2	Damien Ducasse
		EC2	langue de spécialité		12	Intervenants invités	UE2.2	Thème/Version
	UE2.2	Culture sourde	15		Intervenants invités	EC1	theme	6
	EC1	conférences			Intervenants invités	EC2	version	6
	UE2.3	Thème/version	12			UE2.3	Français	18
	EC1	Thème	6		Stephane Gonzalez	EC1	Vocabulaire	Sandra Logé
	EC2	version	6		Pénélope Houwenaghel			
	UE2.4	Français	18					
BCC 3				BCC 4				
Intitulé BCC3 : compétences d'appui à la professionnalisation	UE3.1	environnement professionnel	21	Intitulé BCC4 compétences pratiques interprétatives:	UE4.1	Interprétation consécutive	36	
	EC1	environnement professionnel	12		Anais Dalle	EC1	consécutive	Sandrine Trottin
	EC2	domaines d'interprétation 1	9			UE4.2	Interprétation de liaison 1	12
	UE3.2	stage	4		EC1	interprétation de liaison 1	Thomas Quennehen	
	EC1	méthodologie du stage		Georgette Dal	BCC 5			
EC2	stage	75 à 130 h		Intitulé BCC5: compétences transversales	UE5.1	anglais	18	
BCC 5					EC1	anglais	Mathieu Lawniczak	
Intitulé BCC5 : compétences transversales	UE5.1	Anglais	18		UE5.2	initiation à la recherche	10	
	EC1	anglais	Mathieu Lawniczak		EC1	méthodologie de recherche	Annie Risler	
	UE5.2	UE PE Libre	12	EC2	mémoire			
EC1	corps et expressivité		Fanny maugard	Totaux S2			194	
Totaux S1			194					

Master 2 (Les cours sont répartis arbitrairement par semestre, mais s'étalent sur toute l'année)

SEMESTRE 3					SEMESTRE 4				
BCC 1			heures		BCC 1			heures	
Intitulé BCC1 : compétences d'analyse linguistique et langagière	UE1.1	Linguistique LSF3	21		Intitulé BCC4: compétences pratiques interprétatives	UE4.1	Techniques d'interprétation	130	
	EC1	Enonciation		Annie Risler		EC1	liaison 2	36	Sandrine Trottin Melissa Amir
	UE1.2	Linguistique LSF4	21			EC2	réunions	10	Thomas Quennehen
	EC1	linguistique et interprétation		Annie Risler		EC3	Visiointerprétation	12	Océane Couraud
	UE1.3	traduction	18			EC4	conférence de LSF vers F	36	Sandrine Schwartz
	EC1	traduction		traducteur sourd + Sandrine Trottin		EC5	conférence de F vers LSF	36	Thomas Quennehen Florine Archambeaud
BCC 2					BCC 5				
Intitulé BCC2 : compétences en langues de spécialité	UE2.1	LSF 3	48		Intitulé BCC5: compétences d'appui à la professionnalisation	UE5.1	stage	16	
	EC1	Pratique Orale 3	36	Stephane Gonzalez		EC1	préparation au stage	6	Richard Laval
	EC2	langue de spécialité	12	Intervenants invités		EC2	monde du travail	6	Pénélope Houwenaghel
	UE2.2	Culture sourde 2	15			EC3	méthodologie	4	Georgette Dal
	EC1	conférences		Intervenants invités		EC4	stage	> 3 mois	
	UE2.3	Techniques d'expression orale	18		Totaux S2				
	EC1	Techniques d'expression orale						146	
BCC 3									
Intitulé BCC3 : compétences d'appui à la professionnalisation	UE3.1	positionnement professionnel	42						
	EC1	positionnement professionnel	24	Différents intervenants					
	EC2	domaine d'interprétation 1	9						
	EC3	domaines d'interprétation 2	15	Intervenants invités					
	UE3.2	culture générale	18						
	EC1	culture générale		Georgette Dal					
Totaux S1			207						

4. Contenu détaillé des enseignements

Première année SEMESTRE 1
--

BCC1 : compétences d'analyse linguistique

UE1.1 : LINGUISTIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE 1 : Langues des signes et gestualité 24h / 3 ECTS
--

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Ce cours constitue une introduction à la description syntaxique des langues signées. Il s'appuie fortement sur les relations entre langage et gestualité, pour aborder la spécificité des langues signées. L'objectif est de faire la part entre les conséquences induites par la modalité gestuelle des langues signées (la motivation lexicale et grammaticale) et leur fonctionnement syntaxique dans ce qu'il a de comparable à celui des langues vocales.

La première partie du cours reprendra l'importance de la figuration gestuelle et corporelle humaine dans la communication, et les différents types de gestes en lien avec la communication langagière.

La deuxième partie du cours abordera les procédés de lexicalisation des unités du discours en LS, à partir des caractéristiques de la figuration gestuelle et de la désignation.

La troisième partie du cours portera sur les procédés de grammaticalisation en particulier l'expression spatialisée des constructions prédicatives : relations prédicat-arguments, et composants morphologiques du terme prédicatif.

Compétences visées :

Savoir identifier les phénomènes de multimodalité dans la communication

Savoir développer un discours métalinguistique sur le fonctionnement de la LSF.

Identifier les unités du discours en LSF, leur variation et leur combinatoire.

Bibliographie :

Cuxac C., 2000, *La langue des signes française, les voies de l'iconicité*, Ophrys, Paris

Kendon A. 2008,

Risler A., 2018, « Changer de regard et de discours sur la langue des signes française », TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage [En ligne], 34.

UE1.2 : LINGUISTIQUE DE L'ORAL

18h / 3 ECTS

Enseignante : Sandrine Trottin

Contenu :

Le cours se construit autour des questions théoriques et méthodologiques des recherches sur la langue parlée. L'objectif en est l'analyse de corpus oraux en lien avec les discours qu'un interprète est amené à interpréter: les étudiants seront amenés à étudier différents types de discours oraux et les comparer, selon leur structure textuelle, les niveaux de langue, les marqueurs spécifiques de l'oral.

Compétences visées :

Être capable d'identifier des caractéristiques linguistique et pragmatique de la langue orale.

Pouvoir réaliser une analyse interactionnelle, pragmatique et/ou linguistique en relation avec des problématiques d'interprétation.

Bibliographie :

Une bibliographie sera proposée en cours

BCC2 : I Compétences en langues de spécialité

UE2.1 : LSF

40h / 3 ECTS

EC1 Approfondissement de la pratique de la LSF.

Enseignants : Damien Ducasse

Contenu :

- Organisation de l'espace de signation et gestion des références.
- Production de discours complexes et structurés
- Compréhension et analyse approfondie de documents vidéo en LSF
- Développement des techniques d'expression avancées
- Découverte et compréhension des variantes de la LSF, notamment les anciens signes

EC2 Langue de spécialité

Intervenants : conférenciers invités

Langue d'enseignement : LSF

Contenu :

Séminaires de langue de spécialité donnés par des experts du domaine, traitant de : l'art, l'histoire, la santé, la religion, etc.

Ce cours est commun aux deux années de master, les intervenant·e·s changent chaque année.

Objectif :

Maîtriser de la LSF à un niveau B2 consolidé, dans toutes ses dimensions,

Développer l'expressivité dans le jeu corporel et mimique.

UE2.2 : CULTURE SOURDE

15h / 3 ECTS

Enseignants : Damien Ducasse et intervenants extérieurs

Langue d'enseignement : les conférences sont données en LSF

Contenu :

Après un panorama de la communauté Sourde en France, invitation de personnalités représentatives de la communauté Sourde pour dresser un panorama des enjeux et postures tant au niveau social qu'individuel. Les conférenciers aborderont divers aspects de la question Sourde aujourd'hui : la représentation des Sourds, le militantisme, la place des sourds dans le monde professionnel, culturel, sportif, etc.

La plupart des conférences sont données en LSF, une partie d'entre elles sera ouverte à un large public et donc interprétée.

Les étudiants suivront également à distance les séminaires de l'EHESS 'Deaf Studies en question' et les conférences et projections cinématographiques organisées sur le site de Pont de Bois ou dans la région lilloise.

Compétences visées :

Approfondissement de la connaissance du monde Sourd.

Bibliographie :

Abbou V., 2017, *Une clef sur le monde*, Eyes éditions.

Belissen P., 2018, *Paroles de Sourds*, La découverte.

Bertin F., 2010, *Les sourds : une minorité invisible*, éditions Autrement.

Dagron J., 2008, *Les silencieux, Chronique de 20 ans de médecine avec les Sourds*, Paris, Presse Pluriel.

Delaporte Y., 2002, *Les sourds c'est comme ça, ethnologie de la surdimutité*, Paris, éditions MSH

Mottez B., 2006, *Les sourds existent-ils ?*, textes réunis par A. Benvenuto, Paris, L'Harmattan.

UE2.3 : THÈME / VERSION

12h / 3 ECTS

Enseignants : Pénélope Houwenaghel, Stephane Gonzalez

Contenu :

Travail approfondi et appliqué de la grammaire de la langue des signes française, à partir d'exercices systématiques de thème et de version sur des structures choisies, en français et en LSF.

Objectif :

Approfondir la maîtrise de la LSF et du français, et la finesse de leur analyse.

UE2.4 : FRANÇAIS - REFORMULATION

18h / 3 ECTS

Enseignante : Sandra Logé

Contenu :

La méthode consiste en un ensemble d'exercices, à partir de textes imprimés ou de discours oraux qui sollicite ces qualités : résumer, reproduire ou réécrire des textes.

Objectif :

L'objectif du cours de reformulation est de développer les capacités de compréhension fine d'un texte et le restituer sans en changer le sens.

- Développer la capacité des étudiants à identifier des façons de prendre des notes (abréviations, schéma etc.)
- Développer leur capacité à restituer un contenu sans le reproduire mot à mot
- Développer leur capacité à hiérarchiser les informations, à repérer le fil rouge d'un discours
- Développer leur capacité de synthèse
- Développer leur capacité à extraire l'intention de l'auteur d'un texte
- Identifier les implicites d'un discours

BCC3 : Compétences d'appui à la professionnalisation

UE3.1 : PROFESSIONNALISATION

21 h (12h + 9h / 3 ECTS)

EC1. ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Enseignante : Anaïs Dalle

Langue d'enseignement : Cours en partie donné en LSF

Contenu :

L'objectif de ce cours est d'amener les étudiants à s'interroger sur la place de l'interprète, son champ d'action, ses compétences et son positionnement par rapports aux autres professionnels avec lesquels il sera amené à travailler. La présentation du métier d'interprète pourra en outre être illustrée par des témoignages d'utilisateurs, sourds et entendants ou d'autres professionnels.

Bibliographie

Bernard A., Encrevé F. & Jeggli F., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, PUF

Pointurier S., 2017, *Théories et pratiques de l'interprétation de service public*, Sorbonne Nouvelle ed.

EC2. DOMAINES D'INTERPRETATION 1

Enseignants : intervenants invités

Des interprètes en activité viennent présenter les particularités de l'exercice de l'interprétation LSF/français dans différents domaines, comme le milieu médical, religieux, scolaire, judiciaire, etc.

Les conférences sont communes aux deux années de master, les intervenants et les domaines abordés changent chaque année.

UE5.2 : STAGE

Stages 3 à 4 semaines + 4h de méthodologie / 6 ECTS

Les étudiant-e-s réaliseront des périodes d'observation dans un ou plusieurs services d'interprètes. Il s'agit d'un stage d'observation, axé sur le fonctionnement des services et la place des interprètes en leur sein. Le stage se déroule en deux périodes réparties sur le premier et le second semestre. Il s'assortit d'un rapport de stage.

Les étudiants doivent trouver eux-mêmes les lieux de stage.

Quatre heures seront en outre consacrées à des éléments méthodologiques pour la rédaction du rapport de stage.

BCC5 : Compétences transversales

UE5.1 : ANGLAIS

18 h. / 3 ECTS

Enseignants : Jean-François Brouttier, Mathieu Lawniczak

Langue d'enseignement : Anglais.

Prérequis : Niveau B1/B2.

Contenu :

L'objectif de ce cours est double. D'une part, il s'agit de maîtriser l'anglais académique et littéraire, à travers un travail sur les compétences de compréhension (lecture d'articles de spécialité et potentiellement d'une œuvre intégrale) et de restitution orale et écrite (synthèse, traduction, vulgarisation). D'autre part, le cours sera axé sur la communication bilingue, avec des entraînements incluant les quatre compétences langagières (écrit et oral, production et compréhension) et des thématiques variées.

Compétences visées :

Communiquer efficacement en langue anglaise et maîtriser l'anglais de spécialité (appliqué aux sciences du langage) en travaillant les quatre compétences langagières (écrit et oral, compréhension et production).

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Il est vivement recommandé aux étudiants ayant des besoins particuliers de se définir des objectifs de travail personnel et d'utiliser régulièrement les ressources du Centre de Ressources en Langues (CRL) de l'université ainsi que le Padlet ci-dessous.

URL du support de cours en ligne

Travail en autonomie : CRL + <https://univ-lille.padlet.org/ecoper/english>

Clé d'inscription au cours de M2 anglais : sdlanglais

UE5.2. UEPE : CORPS ET EXPRESSIVITÉ

12h / 3 ECTS

Enseignante : Fanny Maugard

Contenu :

Atelier d'expression théâtrale autour du jeu du corps et de l'expression des émotions.

Objectifs :

- Jouer à « devenir autre »
- Ecoute, confiance, connexion à soi et au groupe
- Libérer le corps et explorer le lien entre organicité et sincérité
- Explorer sa voix et d'autres voix
- Jouer de ses émotions

BCC1 : Savoir élaborer des analyses et des descriptions linguistiques

UE1.1 : LINGUISTIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE : SYNTAXE LSF

24 h / 3 ECTS

Enseignante : Annie RISLER

Contenu :

Ce cours fait suite au séminaire Linguistique LSF1. L'étude de la syntaxe spatiale de la LSF se poursuit à travers l'étude des constructions engendrées par les différentes catégories de verbes, le marquage des arguments et les pointages. Les exercices pratiqués nécessitent un niveau B1 minimum en LSF

Compétences visées :

Développer un discours métalinguistique sur la langue des signes française
Repérer les constructions spatiales en LSF

Bibliographie :

Engberg-Pederson E., 2003, From pointing to reference and predication in Danish Sign Language, in S. Kita (ed) *Pointing: where Language, Culture and Cognition meet*, Lawrence Erlbaum Associates, p.269-292
Meir, I., Padden, C., Aronov, M., & Sandler, W., 2007, Body as subject. *Journal of Linguistics*, 43(3), 531-563. doi:10.1017/S0022226707004768
Risler A., 2016, Parler de soi, parler des autres en langue des signes française. Autopointages et prises de rôle, in *L'information Grammaticale* 149, ed. Peeters, p.45-54

UE1.2 : TRADUCTOLOGIE ET TRADUCTION LSF/FRANÇAIS

18h / 3 ECTS

Enseignant : Florine Archambeaud

Contenu :

Ce cours propose une introduction à la traductologie envisagée non comme un ensemble de règles de transfert linguistique, mais comme une réflexion sur les processus de médiation cognitive et communicationnelle à l'œuvre dans l'acte de traduire. Nous reviendrons sur les fondateurs de la théorie interprétative avant d'élargir la focale aux apports plus récents portant sur l'interaction et la traduction en langue des signes, afin de mettre en lumière la façon dont ces différents auteurs et autrices ont pensé le sens, le contexte et la situation de communication.

Le suivi des séminaires TRAIL et traductologie proposés par les laboratoires Cecille et STL constitue un complément d'enseignement, moins centré sur la LSF.

Objectifs :

Donner aux étudiant·es les repères théoriques nécessaires pour penser leur propre pratique au sein de la discipline.

Bibliographie :

- Danica Seleskovitch, L'interprète dans les conférences internationales (1968) ; Langage, langues et mémoire (1975)
- Marianne Lederer, La traduction aujourd'hui : le modèle interprétatif (1994)
- Jean-René Ladmiral, Traduire : théorèmes pour la traduction (1979)
- Antoine Berman, L'épreuve de l'étranger (1984)
- Cecilia Wadensjö, Interpreting as Interaction (1998)
- Cynthia B. Roy, Interpreting as a Discourse Process (2000)
- Christopher Stone, Toward a Deaf Translation Norm (2009)
- Daniel Gile, Basic Concepts and Models for Interpreter and Translator Training (1995, révisée en 2009)

BCC2: Compétences en langues de spécialité

UE2.1 : LANGUE DES SIGNES 2 - PRATIQUE ORALE

40h / 3 ECTS

Enseignant : Damien Ducasse

Contenu :

- Étude de la polysémie : un signe, plusieurs sens selon le contexte
- Expression pi sourds
- Production de discours complexes intégrant des données chiffrées, des statistiques et des informations abstraites
- Approfondissement des connaissances sur l'histoire, la culture et la communauté sourdes
- Réalisation de synthèses à partir de plusieurs documents vidéo en LSF.

UE2.2 : THÈME / VERSION

12h / 3 ECTS

Enseignants : Pénélope Houwenaghel, Stephane Gonzalez

Contenu :

Exercices systématiques de thème et de version sur des structures choisies, en français et en LSF.

Objectif : travail approfondi et appliqué de la grammaire de la langue des signes française

UE2.3 : FRANÇAIS : VOCABULAIRE

18h / 3 ECTS

Enseignante : Sandra Logé

Contenu :

Ce cours repose sur des mises œuvre d'exercices pratique, visant à :

- Travailler dans le champ de l'étymologie
- S'exercer à la précision, à sentir les nuances dans les synonymes
- Travailler sur le vocabulaire lui-même : expressions, racines latines, anglicismes, « mots immigrés » ...
- Développer les capacités de changer de registre de langage.

Objectif :

Développer le goût des mots pour que le choix d'un mot remplace le réflexe d'utiliser le premier qui vient à l'esprit.

BCC4 : Compétences pratiques interprétatives

UE4.1 : INTERPRÉTATION CONSÉCUTIVE

36h / 4 ECTS

Enseignant : Sandrine Trottin

Contenu :

L'enseignement de l'interprétation consécutive vise à acquérir les techniques d'interprétation, en dissociant les différentes étapes cognitives du processus interprétatif. Les étudiants seront amenés à s'exercer sur des corpus de difficulté croissante, que ce soit vers la langue des signes ou vers le français. Une partie du travail sera basée sur l'analyse de discours en situation de communication, la déverbalisation et la restitution du discours dans une langue idiomatique.

UE4.2 : INTERPRETATION DE LIAISON 1

12h / 2 ECTS

Enseignante : Thomas Quennehen

Contenu :

Ce cours constitue une introduction à l'interprétation de liaison, au plan théorique et pratique

BCC5 : Compétences transversales

UE5.1 : ANGLAIS

18 h / 3 ECTS

Enseignant: Mathieu Lawniczak

Langue d'enseignement : Anglais,

Prérequis : Niveau B1/B2.

Contenu :

L'objectif de ce cours est double. D'une part, il s'agit de maîtriser l'anglais académique et littéraire, à travers un travail sur les compétences de compréhension (lecture d'articles de spécialité et potentiellement d'une œuvre intégrale) et de restitution orale et écrite (synthèse, traduction, vulgarisation). D'autre part, le cours sera axé sur la communication bilingue, avec des entraînements incluant les quatre compétences langagières (écrit et oral, production et compréhension) et des thématiques variées.

Compétences visées :

Communiquer efficacement en langue anglaise et maîtriser l'anglais de spécialité (appliqué aux sciences du langage) en travaillant les quatre compétences langagières (écrit et oral, compréhension et production).

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Il est vivement recommandé aux étudiant·e·s ayant des besoins particuliers de se définir des objectifs de travail personnel et d'utiliser régulièrement les ressources du Centre de Ressources en Langues (CRL) de l'université ainsi que le Padlet ci-dessous.

URL du support de cours en ligne

Travail en autonomie : CRL + <https://univ-lille.padlet.org/ecoper/english>

Clé d'inscription au cours de M2 anglais : sdlanglais

UE5.2 INITIATION À LA RECHERCHE : MÉMOIRE

Production d'un mémoire +10h de méthodologie du mémoire / 6 ECTS

Responsables : Georgette Dal, Annie Risler

Contenu :

Les étudiant·e·s réaliseront un travail de recherche sur une question liée à l'interprétariat LSF/F ou à l'analyse de la LSF.

Le choix du sujet sera arrêté au cours du S1. Les projets de mémoire feront l'objet d'exposés le long du semestre. Des cours de méthodologie de la recherche scientifique (problématisation, recherches bibliographiques, recueil de données, traitement de données, rédaction, mise en forme académique, etc...) accompagneront cette UE. Le mémoire sera soutenu fin juin.

Seconde année
Semestre 1

BCC1 : Compétences d'analyse linguistique et langagière

UE1.1: LINGUISTIQUE DE LA LSF 3 : ENONCIATION

21h / 3 ECTS

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Les questions linguistiques les plus directement interrogées par l'interprétation seront examinées en détail. L'étude portera essentiellement sur les marqueurs d'énonciation et de polyphonie, les formes de discours rapporté, l'expression de la temporalité, l'anaphore, les prises de rôle, la parenthèse.

Objectifs :

Renforcer la maîtrise d'un discours métalinguistique sur la LSF, savoir repérer les phénomènes de perspective et de spatialisation à l'œuvre en LSF.

UE1.2 : LINGUISTIQUE DE LA LSF4 : LINGUISTIQUE ET INTERPRÉTATION

21h / 3 ECTS

Enseignante : Annie Risler

Contenu :

Le dernier niveau de structuration spatiale abordé est celui du discours interprété vu comme un discours rapporté. Ce dernier cours de la série propose un abord métalinguistique des commentaires sur les discours interprétés en LSF par les stagiaires, à partir des ressources descriptives développées dans les séminaires précédents. Il interroge les multiples sens des expressions comme 'prise de rôle', 'transfert' ou 'incarnation' utilisées par les professionnels du terrain pour rendre compte de différentes facettes de la structuration de l'espace de signation et de l'implication faciale et corporelle de l'interprètes.

Objectif :

Faire la part entre 'être celui au nom duquel on parle', 'être celui dont on parle' et 'être celui dont on rapporte les paroles'

UE1.3 : TRADUCTION

18h / 3 ECTS

Enseignants : Sandrine Trottin, et traducteurs sourds

Cours assurés en partie en LSF

Contenu :

Le cours portera sur la traduction de la LS-vidéo vers le français écrit et vice-versa. La traduction sera abordée dans le cadre d'exercices pratiques vers les deux langues, comme la réalisation d'un projet grandeur nature de traduction en LSF de supports en français à la demande d'un partenaire institutionnel. Une partie du cours sera consacrée à la traduction littéraire.

Objectifs :

Comprendre les processus de traduction, acquérir une méthode de travail, être capable de rendre un produit fini à visée professionnelle.

Bibliographie :

Gile D., 2005, *La traduction, la comprendre, l'apprendre*, Paris, PUF.

Gache P., 2005, *Traduction français écrit langue des signes-vidéo*, mémoire de master Interprétariat LSF/français, Université Lille 3.

Horguelin P. et Brunette L., 1998, *Pratique de la révision*, 3e édition revue et augmentée, Brossard (Québec), Linguattech éditeur.

BCC2 : Compétences en langues de spécialité

UE2.1 : LSF 3

48h / 6 ECTS

EC1 : PERFECTIONNEMENT LINGUISTIQUE EN LSF

Enseignant : Stephane Gonzalez,

Contenu :

Perfectionnement de la pratique de la LSF à partir de productions complexes et variées, correspondant au niveau C1+ du CERCL. Le cours porte sur la construction de discours élaborés, les procédés de marquage linguistique spatio-temporel, notamment l'expression de temporalités complexes, imbriquées ou fusionnées. Il approfondit l'alternance entre énonciation incarnée et distanciée selon les points de vue adoptés. Une attention particulière est portée aux nuances sémantiques du lexique, à l'enrichissement du répertoire lexical et à la capacité d'inférer le sens d'un signe inconnu à partir du contexte. Le cours développe aussi la capacité à mobiliser des productions gestuelles propres à la culture sourde et à les intégrer de manière pertinente à l'organisation syntaxique de la LSF.

Objectif :

Approfondissement de la pratique de la LSF afin de renforcer la fluidité, la précision et la richesse des productions sur les plans lexical, syntaxique, spatial et corporel.

EC2 : LANGUE DE SPÉCIALITÉ

Enseignants : différents intervenants

Contenu :

Cours portant sur des domaines de spécialité: discours scientifique, médical, artistique ou juridique, international sign, lors de conférences données par des experts des différents domaines. Ces conférences sont communes aux deux années de master, les intervenant·e·s changent chaque année.

UE2.2 : CULTURE SOURDE

15h / 3 ECTS

Responsable : Damien Ducasse

Contenu :

Cours commun M1 et M2. Se reporter au cours 'Conférences culture sourde' de M1.

Le programme prévu sur 2 ans alterne d'une année sur l'autre.

UE2.3 : TECHNIQUES D'EXPRESSION ORALE

24h / 3 ECTS

Enseignante : Peggy Lecaude

Contenu :

Le cours s'appuie principalement sur des exercices de théâtre pour apprendre, lors d'une prise de parole en public (exposé didactique, discussion ou débat, présentation de soi, etc.), à trouver les idées, les arguments et les exemples qui nourriront son intervention (inventio), à construire et organiser son discours (dispositio), à adapter son registre de langue à la situation et à ses interlocuteurs (elocutio), à s'affranchir de ses notes en travaillant sur la mémorisation (memoria) et à mettre son discours en corps et en voix en travaillant sur la respiration, l'articulation, la projection et la conscience du corps dans l'espace (actio). Ces exercices ont aussi pour but de favoriser la confiance en soi et devraient permettre de surmonter le trac suscité par la perspective d'une prise de parole en public.

Cours partagé avec des étudiant·es de Lettres classiques et de HSI

Compétences visées :

Maîtriser les techniques d'expression orale : savoir placer et projeter sa voix, se tenir dans l'espace, respirer de manière à diminuer le stress lié à la prise de parole en public, construire et organiser son propos, gérer son temps, adapter son registre de langue à la situation de prise de parole, mémoriser son discours.

Bibliographie :

Aucun outil bibliographique n'est requis, mais ce cours peut être l'occasion de (re)lire les grands classiques de l'art oratoire, comme la Rhétorique à Herennius, l'Orator de Cicéron ou l'Institution oratoire de Quintilien.

On lira également avec profit le Manuel de rhétorique de Pierre Chiron, qui rend accessible au grand public les « progymnasmata », les exercices qui étaient pratiqués dans les écoles de rhétorique grecques et romaines et qui restèrent en vogue jusqu'à une période assez récente.

BCC3 : Compétences d'appui à la professionnalisation**UE3.1 : POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL**

36h / 6 ECTS

EC1. DÉONTOLOGIE

Enseignants : Sandrine Schwartz, Sandrine Trottin, Mélissa Amic

Contenu :

Cet enseignement est assuré par des interprètes professionnels en activité. Il permet d'aborder l'éthique, la morale, le cadre légal, les codes éthiques et déontologiques, la téléologie et l'émergence de la profession d'interprètes F/LSF. À travers un apport théorique et des études de cas, les étudiant-e-s mettent en place une réflexion sur la posture de l'interprète. Un temps spécifique sera consacré aux situations observées en stages par les étudiant-e-s et qui les ont questionné-e-s.

Bibliographie :

Bernard A., Encrevé F. & Jegli F., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, PUF.

Vincent G. éd., 2001, *Responsabilités professionnelles et déontologie, Les limites éthiques de l'efficacité*, Paris, L'Harmattan.

Pym A., 1997, *Pour une éthique du traducteur*, Artois Presses Université / Presses de l'Université d'Ottawa.

Russ J. & Leguil C., 2008, *La pensée éthique contemporaine*, Que sais-je, Paris, PUF.

EC2. DOMAINES D'INTERPRETATION 1

Enseignants : intervenants invités

Contenu :

Des interprètes en activité viennent présenter les particularités de l'exercice de l'interprétation LSF/français dans différents domaines, comme le milieu médical, religieux, scolaire, judiciaire, etc.

Les conférences sont communes aux deux années de master, les intervenants et les domaines abordés changent chaque année.

EC3. DOMAINES D'INTERPRÉPATION 2

Enseignantes : Sandrine Schwartz, Sandrine Trottin, et intermédiaireur

Contenu :

Des interprètes et intermédiaireur ou traducteurs sourds viennent présenter les particularités de l'interprétation dans le domaine judiciaire, l'interprétation pour les personnes sourdaveugles, le feeding et le travail avec les intermédiaeurs.

UE3.2 : CULTURE GÉNÉRALE

18h / 3 ECTS

Enseignante : Georgette Dal

Contenu :

Dans cette UE, les étudiant-e-s travailleront les techniques de recherche documentaire, dans le but de se préparer à leur profession future. La mise en œuvre de ces techniques débouchera sur la constitution de dossiers et d'exposés, sur des thèmes variés, en lien avec la profession.

Objectif :

Enrichir la culture générale, susciter des réflexes de recherche d'information

**Seconde année
Semestre 2**

BCC3 : Compétences d'appui à la professionnalisation

UE5.1 : STAGE

3 mois de stage minimum (13 semaines minimum) + 16h d'enseignement / 12 ECTS

EC1. PRÉPARATION AU STAGE

Enseignant : Richard Laval

Contenu :

Préparation mentale, destinée à aider les stagiaires à gérer leur stress lors des stages pratiques.

EC2. MONDE DU TRAVAIL

Enseignante : Pénélope Houwenaghel

Contenu :

Présentation des modes d'exercice professionnel, des contrats et démarches administratives liées au métier d'interprète LSF/français. Ce cours constitue une préparation à l'entrée éclairée dans le monde du travail.

EC3. et EC4. STAGE

Enseignante : Georgette Dal,

Contenu :

Stage + rapport + soutenance

Les étudiant·e·s devront effectuer une série de stages pratiques auprès d'interprètes diplômé·e·s en activité, par périodes de 2 à 4 semaines, entrecoupées de semaines de cours. Ces stages donneront lieu à un rapport écrit, assorti d'une soutenance présentée devant un jury d'intervenants dans la formation (universitaires et interprètes).

Les étudiant·e·s doivent élaborer leur parcours de stage et trouver leurs tuteurs de stage.

Le rapport de stage comportera deux parties : la première partie rendra compte de la compréhension des structures dans lesquelles se sont déroulés les stages, d'une prise de recul sur l'évolution du stagiaire au long de l'année. Dans la seconde partie, l'étudiant·e élaborera une problématisation autour d'une question d'interprétation spécifique.

BCC4 : Compétences pratiques interprétatives

UE4.1 : TECHNIQUES D'INTERPRÉTATION

118h / 18 ECTS

EC1. INTERPRÉTATION DE LIAISON

Enseignantes : Sandrine Trottin, Mélissa Amic

EC2 . INTERPRÉTATION DE RÉUNION

Enseignant : Thomas Quennehen

EC3 VISIO-INTERPRÉTATION

Enseignante : Océane Courraud

EC4.. INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCES DE LA LSF VERS LE FRANÇAIS

Enseignante : Sandrine Schwartz

EC5.INTERPRÉTATION DE CONFÉRENCES DU FRANÇAIS VERS LA LSF

Enseignants : Thomas Quennehen, Florine Archambeaud

Contenu :

Cette UE, assurée par des interprètes professionnels en activité, est entièrement consacrée aux diverses techniques interprétatives. Elle nécessite la parfaite maîtrise de la langue A, une excellente connaissance de la langue B et une bonne culture générale. Nous aborderons l'aspect théorique de l'interprétation : la théorie du sens, la chaîne interprétative, la préparation. Les différentes techniques d'interprétation en présentiel seront présentées et mises en pratique du français vers la LSF et réciproquement : interprétation de liaison, interprétation de réunions et interprétation de conférences. La spécificité de la visio-interprétation sera présentée et expérimentée, après un état des lieux de cette pratique en développement.

Objectifs :

- savoir détecter rapidement la trame d'un discours et l'analyse
- savoir garder son calme en situation de stress
- être capable de s'adapter rapidement et de piloter son interprétation
- savoir rendre dans une autre langue, avec finesse et idiomatisme, le sens d'un discours (de portée générale ou spécialisé)
- avoir une bonne capacité de concentration
- être capable de prendre de la distance dans les situations rencontrées
- maîtriser sa voix de travail
- connaître le processus interprétatif.

Bibliographie :

Archambeaud F., 2022, Vers un modèle des espaces en interprétation du Français vers la langue des signes française, thèse, Université Sorbonne Nouvelle.

Bélanger D.-C., 1997, *Typologie des sources d'erreur en interprétation*, Le lien, bulletin de l'AQIFLV, volume 11, n°3, pp. 4-7.

Bernard A., Encrevé F., Jeggli F., 2007, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, PUF.

Guitteny P., 2009, *Entre sourds et entendants. Un mois avec un interprète en langue des signes*, Paris, éditions Monica Companys.

Lederer M., 1994, *La Traduction aujourd'hui - le modèle interprétatif*, Paris, Hachette et Caen, Minard Lettres Modernes (nouvelle éd. 2006).

Lederer M. & Seleskovitch D., 1984, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Erudition (4^e éd. 2001).

Peuch C., 2001, *Processus inhérent à la profession d'interprète : la mémoire*, mémoire de DFSSU, université Paris VIII.

Pointurier S., 2016, *Théories et Pratiques de l'Interprétation de Service Public*, ed. Presses de la Sorbonne Nouvelle

5. Modalités d'évaluation**LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES**

Tout étudiant de l'Université de Lille est invité à consulter le règlement des études. Ce dernier contient deux parties :

- une partie commune régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle (dont le dénommé BUT) et master. Cette partie « commune » est diffusée sur l'intranet étudiant et sur le site internet de l'université : <https://ent.univ-lille.fr/etu/scolarite/accueil/> et <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>
- une partie spécifique, rédigée le cas échéant au niveau de chaque composante, décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Cette partie "spécifique" est diffusée par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle)

Les bibliothèques

BIBLIOTHÈQUE DU LABORATOIRE STL- SAVOIRS, TEXTES, LANGAGE

Batiment B, Salle B0.677

Responsable : Caroline Taillez

caroline.taillez@univ-lille.fr

Tél : 03-20-41-61-88

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

lundi de 8h à 12h et de 12h45 à 16h

mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12h et de 12h45 à 17h

vendredi de 8h à 12h

La bibliothèque de l'UMR est une bibliothèque de recherche destinée aux chercheurs, enseignants-chercheurs et étudiants du laboratoire à partir du M2. Elle met à leur disposition un agréable espace de travail avec vue sur le parc du campus, au calme.

Elle est équipée deux ordinateurs de consultation, d'un photocopieur, d'une imprimante et d'un scanner, et est couverte par la Wifi Les fonds de la bibliothèque STL (22000 volumes et près de 6000 exemplaires de périodiques) couvrent les domaines de la philologie classique, de la philosophie, de l'épistémologie/histoire des sciences et de la linguistique.

Le fonds de linguistique comprend toutes les disciplines du domaine, ouvrages de sémantique, de didactique des langues, de lexicologie, de lexicographie, de traitement automatique des langues, traductologie... ainsi que des dictionnaires spécialisés et des encyclopédies.

Le fonds de philologie est constitué essentiellement d'ouvrages d'auteurs classiques Grecs et Latins (traductions et commentaires), d'auteurs de la Renaissance et d'histoire de la philologie. Ses secteurs les plus développés sont la tragédie, la poésie et la philosophie ancienne, ainsi que de la philosophie et de littérature de la Renaissance (humanisme).

Le fonds de philosophie et d'histoire des sciences comprend des ouvrages d'histoire et de philosophie des sciences, notamment dans les domaines des mathématiques, de la physique, de la biologie, de l'optique, de la chimie/alchimie ; période couverte de l'Antiquité à nos jours. Les secteurs les plus développés sont la philosophie et l'histoire des sciences de l'Antiquité et du Moyen-âge, l'histoire de la chimie et de l'alchimie, les sciences cognitives, la logique et la philosophie française et germanique (correspondant à des thèmes de recherche en cours au sein du laboratoire).

BIBLIOTHÈQUE HUMANITÉS

Bâtiment A – Forum -1, salle A1-727

Départements Arts, Lettres modernes, Philosophie, Sciences du langage

L'équipe :

Responsable : Frédéric Gendre

Adjointe : Valérie Cazin

Contact : 03 20 41 61 81 – bhuma@univ-lille.fr

Ouverture et services :

Du lundi au jeu : 8h à 20h et le vendredi de 8h à 19h

Web et réseaux sociaux :

<https://bhuma.univ-lille.fr/>

Instagram : @BHUMA_UnivLille

La Bibliothèque Humanités (BHUMA) met à votre disposition des fonds spécialisés en arts, lettres modernes, philosophie et sciences du langage. Elle contient 70 000 monographies, dont 55 000 cataloguées, ainsi que plus de 770 titres de périodiques. Le fonds documentaire couvre les besoins en formation et recherche, l'accent est mis également sur les bibliographies de concours (CAPES, agrégation).

Un fond important a été constitué autour des ouvrages traitant de la langue des signes et des sourds sur le plan linguistique, historique, sociolinguistique, culturel. De nombreux dictionnaires de langue des signes, ainsi que des ouvrages de traduction sont également disponibles. L'intégralité du fond n'est pas en rayon, mais ne pas hésiter à demander des ouvrages stockés en magasin.

Les documents sont identifiables à partir du catalogue commun du SCD (Lillocat). La bibliothèque est ouverte à tous, l'emprunt d'ouvrages est réservé aux détenteurs d'une carte d'étudiant (carte multiservices) ou d'une carte de lecteur.

Ressources électroniques : <https://lillocat.univ-lille.fr/>

Pour faciliter vos recherches, le moteur de recherche fédérée vous permet de lancer une requête simultanément sur l'ensemble des ressources électroniques mises à disposition par l'université.

La bibliothèque propose :

- 3 salles de travail en groupe, leur utilisation est soumise à réservation (à l'accueil de la bibliothèque).
- Des outils comme un massicot, une machine à relier, un télé agrandisseur ou un scanner sont à disposition des usagers.
- Deux postes informatique sont dédiés à la correction orthographique et syntaxique avec le logiciel professionnel ANTIDOTE.

L'équipe de la bibliothèque accorde une attention particulière à l'aide personnalisée aux étudiants pour leurs recherches documentaires. N'hésitez pas à la solliciter.

Animation culturelle et scientifique :

La bibliothèque propose de nombreuses manifestations littéraires, artistiques ou philosophiques. Depuis les ateliers d'écriture littéraire et les séances de lecture publique (La Sirène) jusqu'aux événements organisés en lien avec les activités de recherche et de formation (invitations de personnalités, écrivains, artistes, professionnels des métiers du livre, réception annuelle de la radio France Culture et de son prix « Roman des étudiant »). Toutes les manifestations sont ouvertes à toutes et tous et sont annoncées à l'avance sur le site de la bibliothèque : bhuma.univ-lille.fr ainsi que sur les réseaux sociaux.

Les services numériques incontournables

Le numérique à l'Université de Lille, ce sont des moyens de se connecter en tout lieu, d'avoir accès à des informations sur la vie et l'organisation de l'université, des procédures dématérialisées ou encore des outils pour échanger et collaborer.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Dès votre inscription, une identité numérique et un compte associé sont automatiquement générés.

En tant qu'étudiant de l'Université de Lille, vous disposez d'une adresse de messagerie de type `prenom.nom.etu@univ-lille.fr`.

Vous pouvez ensuite gérer vos informations dans l'application "Mon Identité numérique" disponible dans l'ENT.

SE CONNECTER AU RÉSEAU SANS FIL - WIFI

Pour vous connecter au réseau sans fil, choisissez le réseau wifi sécurisé eduroam avec authentification (identifiant : votre adresse électronique ULille complète). En cas de difficulté, une documentation Eduroam est accessible sur le wifi ULille – accueil ainsi qu'un tutoriel sur Infotuto.

MESSAGERIE ET AGENDA EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un dispositif de messagerie collaborative (mails, carnet d'adresses, agendas partagés), basé sur le logiciel Zimbra.

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) : APPLICATIONS, ACTUALITÉS ET INTRANET

Au quotidien, l'ENT ULille est votre porte d'entrée pour accéder :

- aux applications pratiques
- aux alertes et actualités de l'université
- à l'intranet proposant des informations, documents et contacts, classés par thèmes (aides et accompagnement, scolarité, orientation-insertion, vie pratique...)
- à la plateforme pédagogique Moodle

C'est un outil en constante évolution : de nouvelles applications, de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus sont régulièrement disponibles.

Consultez-le régulièrement. ent.univ-lille.fr

SAUVEGARDE / STOCKAGE

Un service de stockage et de partage de fichiers, basé sur la solution open source Nextcloud, est disponible dans votre ENT. Vos fichiers sont stockés de manière sécurisée sur les infrastructures de l'université. Vos données sont sauvegardées quotidiennement et peuvent être restaurées en cas d'erreur de manipulation.

Proposé avec un espace de 50 Go, ce service vous permet :

- d'accéder à vos fichiers depuis n'importe quel appareil connecté à internet,
- de partager de manière sécurisée des fichiers vers des utilisateurs extérieurs.

Une suite bureautique a été intégrée dans Nextcloud. Elle permet l'édition simultanée par plusieurs utilisateur-ice-s de documents (textes, feuilles de calcul, présentations). **ENT > applications > Nextcloud**

TRAVAILLER À DISTANCE Zoom

La licence Zoom souscrite par l'université permet d'animer des réunions jusqu'à 300 personnes sans limitation de durée ou d'organiser des webinaires pouvant être suivis par 500 personnes.

RESSOURCES EN LIGNE : DÉCOUVRIR, APPRENDRE, COMPRENDRE, RÉVISER

Pour apprendre ou réviser vos cours, les Universités Numériques Thématiques (UNT) vous offrent la possibilité de consulter des milliers de ressources libres et de vous tester dans vos disciplines. L'Université de Lille œuvre depuis plus de dix ans à l'élaboration de ressources et de dispositifs numériques mutualisés au sein des Universités Numériques Thématiques. Ces UNT, au nombre de huit, couvrent l'ensemble de nos champs disciplinaires et sont autant de services pour les étudiants et les enseignants :

- UVED – Uved.fr – Université Virtuelle de l'Environnement et du Développement Durable
- Uness - Uness.fr – Université Numérique au Service de l'Enseignement Supérieur

- Unisciel – Unisciel.fr – Université des Sciences En Ligne
- UNIT – Unit.fr – Université Numérique Ingénierie et Technologie
- IUTEnLigne – IUTEnligne.fr – Université en Ligne des Technologies des IUT
- UNJF – Unjf.fr – Université Numérique Juridique Francophone
- UOH – UOH.fr – Université Numérique des Humanités
- AUNEGE – Aunege.fr- Association des Universités pour l’enseignement Numérique en économie GEstion.

Les UNT sont encore en lien avec FUN (<https://www.fun-mooc.fr/fr/>) et vous offrent la possibilité d’explorer les connaissances avec le MOOCs, ou d’accéder à des parcours avec : <http://univ-numerique.fr/ressources/fun-ressources/>.

PACTES

C'est un portail régional qui vous permettra dès à présent de :

- vous approprier une méthodologie de travail universitaire,
- tester votre maîtrise des prérequis disciplinaires pour les filières scientifiques et les travailler si nécessaire,
- vérifier la maîtrise des outils numériques.

D'autres ressources sont mises en ligne en cours d'année pour vous permettre de vérifier votre niveau d'expression écrite et d'accéder à une communauté d'entraides.

Adresse : <https://pactes.u-hdf.fr/> (choisissez votre établissement et utilisez votre identifiant et mot de passe Université de Lille)

Ce site est complémentaire aux dispositifs proposés par l’Université de Lille et est mis en ligne par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur des Hauts-de-France.

ACCÉDER À CES OUTILS

ENT > toutes mes applications > bureau virtuel

INFOTUTO, DES RESSOURCES POUR LES SERVICES NUMÉRIQUES

Vous y trouverez des tutoriels pour concevoir et produire des ressources et des aides pour un usage facilité des plateformes pédagogiques (plateforme pédagogique moodle, POD, Compilatio, etc.), ainsi que des documentations utilisateurs pour les services précédemment cités (messagerie, travail collaboratif...).

infotuto.univ-lille.fr

Le centre de ressources en langues : CRL

CERTIFICATION EN LANGUE : LE CLES

La certification CLES est l’alternative du Service Public aux certifications du marché. Elle est prise en charge par l’établissement pour les étudiant·es inscrit·e·s à l’Université de Lille à raison d’une inscription par année universitaire.

Le CLES est une certification :

- accréditée par le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche et reconnue au niveau européen par le Network of University Language Testers in Europe (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL) avec une approche par scénario
- qui atteste d’un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe
- qui s’adresse à tout public

Rendez-vous sur le site internet officiel du CLES : <https://www.certification-cles.fr> - Contact CLES pour l’Université de Lille : cles@univ-lille.fr

Pour plus de détails sur les certifications proposées à l’Université de Lille, rendez-vous sur la page Certifications du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications>

Le CRL : un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en auto-formation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue
- travailler la langue dans tous ses aspects
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs)
- développer votre compétence à apprendre en autonomie
- préparer des certifications
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne*, l'hébreu*, le hongrois*, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan*, le polonais, le portugais, la russe, le suédois*, et le tchèque*. (* : langues d'ouverture)

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues....

L'équipe des différents CRL vous présentera les locaux et les ressources lors de votre visite.

L'Université de Lille comporte 5 CRL c'est-à-dire sur les campus de Cité Scientifique et Pont-de-Bois à Villeneuve d'Ascq, IAE dans le Vieux-Lille, Infocom et LEA à Roubaix.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/crl> | Contact : crl@univ-lille.fr

Le CERTEC ou Centre de Ressources en Techniques d'Expression et de Communication, pour quoi faire ?

Notre mission est de soutenir les étudiant.e.s dans le développement de leurs compétences en communication, que ce soit à l'écrit ou à l'oral. Nous proposons un accompagnement ponctuel ou régulier visant à renforcer la capacité des étudiants à s'exprimer de manière claire, persuasive et efficace. **Pour cela, plusieurs dispositifs sont possibles :**

- **permanences hebdomadaires** : bénéficiez d'un soutien personnalisé. Obtenez des conseils spécifiques sur vos projets d'écriture ou de prise de parole, et recevez des retours constructifs pour améliorer vos compétences.
- **ateliers d'Expression Orale** : développez vos compétences en communication orale grâce à des séances pratiques. Ces ateliers couvrent des aspects tels que la prise de parole en public, la gestion du trac, l'art de la présentation et la communication interpersonnelle.
- **ateliers d'Expression Écrite** : participez à nos ateliers interactifs qui abordent les principes fondamentaux de la rédaction académique, professionnelle et créative. Apprenez à structurer vos idées, à perfectionner votre style d'écriture et à créer des documents convaincants.
- **accompagnement spécifique Écri+** : travaillez vos qualités rédactionnelles en auto-formation guidée grâce à la plate-forme Écri+ et aux ateliers d'accompagnement Écri+ en présentiel.
Renseignez-vous plus précisément à l'accueil des CRL des campus Pont-de-Bois et Cité scientifique et/ou sur l'application CALAO via votre ENT (<https://calao.univ-lille.fr>) .

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/delang/techniques-dexpression-et-de-communication-tec/certec/>

Contact : laurence.desjonqueres@univ-lille.fr

LA MAISON DE LA MÉDIATION : informer et prévenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet : <https://intranet.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>
Rubrique Signalement, onglet "Comment faire un signalement".

Maison de la médiation
maison-mediation@univ-lille.fr
03.62.26.91.16

CAMPUS PONT-DE-BOIS	
• Faculté des Humanités (Départements arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage) • Faculté des langues, cultures et sociétés (Départements Angellier - études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves / études romanes, slaves et orientales) • Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (institut des sciences sociales - sauf pour relais inscriptions, voir campus Cité scientifique) • Département sciences de l'Information et du document • Faculté PsySEF (départements psychologie / sciences de l'éducation et de la formation) • Institut universitaire de formation des musiciens intervenants (CFMI)	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
BÂTIMENT A - ENTREE A8	
SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, ...</i> Relais scolarité Pont-de-Bois • 03.20.41.60.35 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant INTERNATIONAL Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i> • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • Programmes d'échanges : contactez le service RI de votre faculté - https://international.univlille.fr/contacts/contacts/ • titredesejour@univ-lille.fr • label-international@univ-lille.fr Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulillgo.univ-lille.fr/#/ Dépt. d'enseignement du français pour les étudiants de l'international (CLIL Pôle DEFI) • 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr	Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.20.41.62.46 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) Pôle transversalité • dif-transversalite-pdb@univ-lille.fr Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.41.60.95/97 • https://pepите-nord.pepitizy.fr/fr VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> • 03.20.41.73.26 / 73.97 bveh.pdb@univ-lille.fr • Demande d'exonération des droits d'inscription : info-exo@univ-lille.fr
BÂTIMENT B	
Centre de ressources en langues (face amphi B3) https://clil.univ-lille.fr • 03 20 41 68 13 crl@univ-lille.fr	SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00 • sumpps@univ-lille.fr
BÂTIMENT F	BÂTIMENT A (Entrée face parking Kino)
ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SHS • 03.20.41.62.12 sec-edshs@univ-lille.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales	Formation continue et alternance • 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr • formationpro.univ-lille.fr
BÂTIMENT D	HALL BÂTIMENT A
SCD - Bibliothèque universitaire provisoire • 03.20.41.70.00 • https://bushs.univ-lille.fr/	Service culture • culture.univ-lille.fr
COMPLEXE SPORTIF	
SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr	

CAMPUS ROUBAIX-TOURCOING	
Le campus de Roubaix-Tourcoing ne possède pas de relais pour la plupart des services cités ci-dessous. Les étudiants de l'IAE, site Roubaix et de l'IUT de Lille, site de Roubaix sont invités à se rapprocher du campus Moulins-Lille et ceux des départements LEA, infocom et arts plastiques du campus Pont-de-Bois	• Faculté des langues, cultures et sociétés (département des langues étrangères appliquées) • IAE Lille University School of Management (site Roubaix) • IUT de Lille, site de Tourcoing • IUT de Lille, site de Roubaix • Département infocom (Institut de la communication, de l'information et du document) • Faculté des humanités, pôle arts plastiques
CAMPUS MOULINS-LILLE	CAMPUS PONT-DE-BOIS
SCOLARITÉ (BATIMENT F) <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc</i> Relais scolarité Moulins-Lille • 03.20.90.75.30 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant Contact spécifique pour IUT de Lille • site de Roubaix Tél. : 03 62 26 94 81 Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation - SUAIO (BATIMENT C) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.20.90.75.43 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP (BATIMENT C) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-moulinslille@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 90 75 11 (stages et accueil) Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.90.77.91 • https://pepité-nord.pepitizy.fr/fr SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 • sport.univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00	SCOLARITÉ (BATIMENT A) <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc</i> Relais scolarité Pont-de-Bois • 03.20.41.60.35 • https://assistance.univ-lille.fr/scolarite/etudiant Contact spécifique pour IUT de Lille • site de tourcoing : 03 20 76 25 97 Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation - SUAIO (BATIMENT A) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i> • 03.20.41.62.46 • orientation@univ-lille.fr Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP (BATIMENT A) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages) Pépité (entrepreneuriat) • 03.20.41.60.95 • https://pepité-nord.pepitizy.fr/fr • SUAPS (sports) • 03.20.41.62.69 sport.univ-lille.fr SANTÉ Centre de santé de l'étudiant • 03 62 26 93 00
BÂTIMENT IMMD LEA	
INTERNATIONAL Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i> • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • Programmes d'échanges : contactez le service RI de votre faculté - international.univlille.fr/contacts/contacts/ • titredesejour@univ-lille.fr • label-international@univ-lille.fr Des questions sur ta mobilité ? ULillGo est là pour t'accompagner ! Disponible sur App Store et en version web : https://ulillgo.univ-lille.fr/#/	VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i> • bveh.roubaix-tourcoing@univ-lille.fr • Tél. : +33 (0)3 20 41 74 39 / +33 (0) 7 86 31 88 94 • Demande d'exonération des droits d'inscription : info-exo@univ-lille.fr

FACULTÉ
DES HUMANITÉS

UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS



<https://humanites.univ-lille.fr/sciences-langage>

